



veysonnazinfos



edito

par
Jérôme Fournier

Quoi de neuf pour la rentrée ?

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les vacances d'été viennent de débiter. Les souvenirs de l'année écoulée pleins la tête, je vais tenter tout de même de me projeter sur la prochaine rentrée scolaire. A la fois enseignant et membre de la Direction des Ecoles, mon regard sera teinté de ces 2 visions.

Ces dernières années, l'école valaisanne a subi des modifications importantes : LEP (loi sur l'enseignement primaire), guichet unique et plus récemment les changements à la tête du département de la formation. La Direction des Ecoles ainsi que la commission scolaire ont œuvré conjointement pour que l'application des éléments cités précédemment se fasse dans la sérénité et la cohérence.

A Veysonnaz, le principal changement pour la rentrée 2017-2018 est en lien avec la composition du personnel enseignant. En effet, suite au départ à la retraite de 6 collègues dans les écoles de Nendaz, **M. Bastien Aymon** a eu l'opportunité d'obtenir un poste à temps complet à Aproz et quittera par conséquent notre centre scolaire.

Pour sa première année d'enseignement, il a développé de nombreuses capacités et a fait preuve de sérieux et de professionnalisme. Il a été très apprécié par ses collègues et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Pour le remplacer, la commune de Veysonnaz a engagé **M^{me} Aude Fragnière**. Après plusieurs années d'enseignement dans les classes sédunoises, elle a désiré s'établir et travailler dans sa commune d'origine. Nul doute qu'elle saura faire bénéficier les enfants de son expérience et de son savoir. Nous sommes très heureux de l'intégrer dans notre « team ».

Nous aurons également le plaisir de faire la connaissance de **M^{me} Denise Fournier** qui a été engagée pour travailler avec les élèves allophones. Fille d'enseignants, et ayant travaillé à divers endroits dans l'enseignement spécialisé, elle aura l'occasion d'apprendre les bases et les subtilités du français aux enfants de langue étrangère.

Vous aurez certainement constaté que suite au départ de Bastien, je vais me retrouver à nouveau le seul représentant de la gent masculine. A Veysonnaz comme ailleurs en Valais, les hommes sont minoritaires dans cette profession qui a tendance à fortement se féminiser. Je ne vais pas ici tenter d'expliquer ce phénomène, mais ne peux qu'encourager les gens (hommes ou femmes d'ailleurs) à choisir le « plus beau métier du monde ». En cette période de reprise, il faut faire preuve d'idéalisme et de positivisme pour entretenir la flamme qui fait avancer.

Après ces quelques semaines de repos, les enfants sont prêts à repartir pour un tour. Pour les familles, il s'agira de reprendre ce rythme effréné et les activités extra-scolaires.

La vie étant parsemée de caps, je souhaite la bienvenue aux bambins qui prennent pour la première fois le chemin de l'école, mais également le meilleur à mes anciens élèves qui découvriront le CO de Nendaz.

Pour terminer, je ne peux m'empêcher d'évoquer cette rentrée scolaire sans penser à **Henri-Bernard Fragnière** qui a longtemps été notre président de commune et de commission scolaire. Il aurait été certainement très heureux de voir la « quantité » d'élèves qui reprend le chemin des écoles et plus particulièrement son « préféré ». Merci à toi HB pour tout ce que tu as entrepris pour le bien de Veysonnaz.

Bonne rentrée à tous et vive l'école !

Jérôme Fournier,
membre de la direction des écoles
et enseignant ■

Sommaire

Organisation de l'école	2
Informations pour les classes primaires	3
Informations pour les élèves du cycle d'orientation	5
Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz	6
Règlement en matière d'absence	6
Structures d'accueil pour les enfants.....	7
Orientaion scolaire et professionnelle.....	8
Plan de scolarité 2017-2018	9
Horaire des transports scolaires	10
L'école comme autrefois	11
Rénovaion de la salle d'appui à Veysonnaz	12



organisation de l'école

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Retrouvez ci-dessous la dotation horaire accordée aux écoles de Nendaz et Veysonnaz par le Canton, les nombreux changements au niveau du personnel ainsi que la répartition des classes dans les centres scolaires.

Le projet d'organisation soumis au Service de l'enseignement par la Direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz s'est vu octroyé la dotation horaire présentée dans le tableau ci-contre.

La Direction des écoles ayant mis en œuvre l'ensemble des principes inhérents à l'introduction de la Loi sur l'école primaire lors de l'année scolaire 2015-2016, les horaires de classe demeurent inchangés.

La réorganisation des transports entre les hauts de Basse-Nendaz et le centre scolaire de la Biolette génère de légères modifications d'horaire (voir page 12).

Personnel enseignant

Cette année, dix enseignants des classes primaires et du cycle d'orientation cessent leur activité professionnelle.

Après plus de quarante années passées à enseigner aux jeunes générations avec motivation et enthousiasme, M^{mes} Cordova Catherine, Broccard Eliane, Vouillamoz Cécile, Fournier Raymonde, Crettenand Simone ainsi que MM. Fournier Patrice et Maret Jean-Daniel ont fait valoir leur droit à la retraite.

M^{mes} Rosales de Rosa Annick, Lehner Valérie et Rouiller Yviane ont choisi

	CO Nendaz Veysonnaz	Primaire Nendaz	Primaire Veysonnaz
Enseignement ordinaire	329 périodes	702 périodes	120 périodes
Appui pédagogique intégré	26 périodes	41 périodes	10 périodes
Appui pédagogique renforcé	7 périodes	40 périodes	6 périodes
Soutien pour élèves allophones	4 périodes	10 périodes	4 périodes
Cours AC&M		37.5 périodes	9.5 périodes
Etudes dirigées	7 périodes	2.5 périodes	0.5 périodes



Raymonde, Simone, Éliane, Patrice, Cécile et Catherine souhaitent une bonne rentrée à tous les élèves et enseignants. © Aline Fournier

de poursuivre leur parcours professionnel dans d'autres contrées plus ou moins éloignées. En effet, M^{me} Rosales s'envolera vers la Bolivie pour enseigner à l'école suisse de Bogota

quant à M^{me} Lehner, elle renforcera les rangs des enseignants séduois et M^{me} Rouiller rejoindra le team des professeurs chargés de cours à la HEPV de Saint-Maurice.

Du côté de Veysonnaz, Aymon Bastien quitte l'équipe en place pour assurer le titulariat à plein temps d'une classe primaire sur la commune de Nendaz.

Les Conseils communaux, les Commissions Scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles les remercient vivement pour l'engagement, le sérieux, la motiva-

tion, la détermination et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Nous leur souhaitons de réaliser quelques rêves remis au lendemain par les aléas de la vie professionnelle.

De ce fait, pour compléter son équipe pédagogique, la Direction des écoles a procédé à plusieurs engagements (voir ci-dessous).

Les Conseils communaux, les Commissions Scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la Direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse de nos deux communes.

En qualité d'enseignant primaire :



Bonvin
Delphine © DR



Bornet
Mélanie © DR



Fragnière
Aude © DR



Hoche pied
Ingrid © DR



Nogueira
Paola © DR



Aymon
Bastien © DR



Fragnière
Julien © DR



Lathion
Jean-Denis © DR



Carruzzo
Dessimoz
Stéphanie © DR



Fournier
Denise © DR



Hache
Laureline © DR

En qualité d'enseignante spécialisée :

En qualité d'enseignante AC&M :

informations pour les classes primaires

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

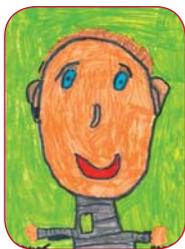
Numéro de téléphone des centres scolaires

- Aproz : 027 289 58 06
- Baar : 027 289 58 07
- Basse-Nendaz :
027 289 58 08
- Haute-Nendaz :
027 289 58 09
- La Cure à Haute-Nendaz :
027 289 58 10
- Veysonnaz : 027 207 18 30

Horaires des classes

• Pour les élèves de 1H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ	
MATIN	Sonnerie	8h55	9h10	8h55
	Début des cours	9h	9h15	9h
	Récréation	9h45	10h	9h45
	Fin des cours	11h35	11h50	11h35
APRÈS-MIDI	Sonnerie			13h25
	Début des cours			13h30
	Récréation			15h
	Fin des cours			16h05
Demi-journées d'école	Lundi matin	Lundi matin	Lundi matin	Lundi matin
	Mardi matin	Mardi matin	Mardi matin	Mardi matin
	Jeudi matin	Jeudi matin	Jeudi matin	Jeudi matin
	Vendredi matin	Vendredi matin	Vendredi matin	Jeudi après-midi Vendredi matin



• Pour les élèves de 2H scolarisés à...

	APROZ/HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ	BAAR	VEYSONNAZ
MATIN			
Sonnerie	8h55	9h10	8h55
Début des cours	9h	9h15	9h
Récréation	9h45	10h	9h45
Fin des cours	11h35	11h50	11h35
APRÈS-MIDI			
Sonnerie	13h25	13h35	13h25
Début des cours	13h30	13h40	13h30
Récréation	15h	15h10	15h
Fin des cours	16h05	16h15	16h05
Demi-journées d'école	Lundi matin Lundi après-midi Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin Vendredi après-midi	Lundi matin Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin	Lundi matin Lundi après-midi Mardi matin Mardi après-midi Jeudi matin Jeudi après-midi Vendredi matin

• Pour les élèves de 3H et 4H scolarisés à...

	APROZ /HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ / VEYSONNAZ	BAAR
MATIN		
Sonnerie	8h10	8h25
Début des cours	8h15	8h30
Récréation	9h45	10h
Fin des cours	11h35	11h50
APRÈS-MIDI		
Sonnerie	13h25	13h35
Début des cours	13h30	13h40
Récréation	15h	15h10
Fin des cours	16h05	16h15
Demi-journée de congé	Mercredi matin	Mercredi matin

• Pour les élèves de 5H à 8H scolarisés à...

	APROZ /HAUTE-NENDAZ BASSE-NENDAZ / VEYSONNAZ
MATIN	
Sonnerie	8h10
Début des cours	8h15
Récréation	9h45
Fin des cours	11h35
APRÈS-MIDI	
Sonnerie	13h25
Début des cours	13h30
Récréation	15h
Fin des cours	16h05

Les enseignants

Les enseignants titulaires sont indiqués en caractère rouge.

Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz

- 1H-2H: **Fournier Danièle** et Bornet Mélanie
- 1H-2H: **Bornet Mélanie**
- L'après-midi, les élèves de 2H sont

regroupés dans la même classe sous la responsabilité de Bornet Mélanie.

Ecole de Haute-Nendaz

- 3H: **Délèze Murielle** et Nogueira Paola
- 4H: **Lang Anne**
- 5H: **Fragnière Julien**

et Charbonnet Manu

- 6H: **Fournier Fabrice** et Lathion Fabienne
- 7H: **Lathion Fabienne** et Fournier Fabrice
- 8H: **Charbonnet Manu**, Bourban Caroline, Hoche pied Ingrid et Fragnière Julien
- Cours AC&M: Conti Francine

- Cours d'appui pédagogique intégré : Darioli Céline
- Cours d'appui pédagogique renforcé : Luisier Barbara
- Soutien pour les élèves allophones : Bourban Caroline
- Etudes dirigées : Bornet Mélanie

Ecole de la Biolette à Basse-Nendaz

- 1H-2H: **Hugo Véronique** et Délèze Patricia
- 1H-2H: **Délèze Patricia** et Hugo Véronique
- L'après-midi, les élèves de 2H sont regroupés dans la même classe sous la responsabilité de Hugo Véronique les lundis, mardis et jeudis et de Délèze Patricia les vendredis.
- 3H: **Glassey Marie-Antoinette** et à déterminer
- 4H: **Clerc Anne** et Nogueira Paola
- 5H: **Theytaz Mélanie** et Filliez Pierre-André
- 5H: **Délèze Marie-Danielle**
- 6H: **Fournier Jeff** et Délèze Murielle
- 7H: **Theytaz Pierre**, Filliez Pierre-André et Theytaz Mélanie
- 8H: **Délèze Samuel** et Bornet Mélanie
- Cours AC&M: Guntern Céline, Hache Laureline et Conti Francine
- Cours d'appui pédagogique intégré: Carruzzo Dessimoz Stéphanie et Darioli Céline

- Cours d'appui pédagogique renforcé: Vaquin Katia
- Etudes dirigées: Theytaz Mélanie

Ecole d'Aproz

- 1H-2H: **Maytain Christelle**
- 3H-4H: **Corbaz-Fournier Emmanuelle** et Pitteloud M-Françoise et Hoche pied Ingrid
- 5H: **Aymon Bastien**
- 6H: **Bornet Alain** et Filliez Pierre-André
- 7H-8H: **Praz Marie-Cécile**, Délèze Fanny, Maytain Christelle et Hoche pied Ingrid
- Cours AC&M: Hache Laureline
- Cours d'appui pédagogique intégré: Fournier Denise
- Soutien pour les élèves allophones: Maytain Christelle
- Etudes dirigées: Maytain Christelle

Ecole de Baar

- 1H-2H: **Fournier Joëlle** et Bonvin Delphine
- 3H-4H: **Lathion Jean-Denis**
- Cours d'appui pédagogique intégré: Carruzzo Dessimoz Stéphanie
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Vaquin Katia

Ecole de Veysonnaz

- 1H-2H: **Bex Fragnière Nathalie** et Fournier Laura
- 3H-4H: **Délèze Janine**,

Fragnière Aude, Fournier Laura et Bex Fragnière Nathalie

- 5H-6H: **Fournier Karyn** et Fragnière Aude
- 7H-8H: **Fournier Jérôme**, Fournier Laura et Guntern Céline
- Cours AC&M: Guntern Céline
- Cours d'appui pédagogique intégré: Praz Maryline
- Cours d'appui pédagogique renforcé: Fournier Denise
- Soutien pour les élèves allophones: Fournier Denise
- Etudes dirigées: Fragnière Aude

Catéchèse

Dans les classes primaires, les cours d'éthique et culture religieuse sont assurés par :

- Fendrych Nadia
- Palazzo Monique
- Bornet Joëlle
- Fendrych Martin
- Glassey Jean-Philippe
- Roux Félicien



Remarques particulières

- L'organisation des « périodes complémentaires » pour les classes qui en disposent est prévue sous la forme d'enseignement alterné par demi-classe.

informations pour les élèves du cycle d'orientation

par Claudy Bourban, directeur des écoles

Numéro de téléphone du cycle d'orientation à Basse-Nendaz

- 027 289 58 00

Horaire des classes

- Matin : 7 h 53 à 11 h 26
- Après-midi : 13 h 50 à 16 h 20

Personnel enseignant titulaire

- 9C01: Blanchard Valérie
- 9C02: Lathion Caroline

- 9C03: Glassey Vinciane
- 10C01: Fournier Yvan
- 10C02: Bagnoud Pierre-Michel
- 10C03: Wicky Michel
- 11C01: Broccard Jacques
- 11C02: Bollin Vincent
- 11C03: Fournier Antoine

Professeurs spécialisés ou auxiliaires

- Bagnoud Elodie
- Crettenand Annabelle
- Clerc Benoît
- Fournier Mireille

- Fournier Thomas
- Künzi Christian
- Praz Manu
- Praz Maryline
- Porcellana Muriel
- Verstreppen Sébastien

Enseignement spécialisé

- Fournier Antoine
- Praz Maryline
- Fournier Denise

direction des écoles de Nendaz et Veysonnaz

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

Directeur

Bourban Claudy
Tél. prof. : 027 289 58 01
Tél. port. : 078 746 94 44
Adresse mail :
dirco.nendaz@vs.educanet2.ch

Adjoints pour les classes enfantine et primaires

Constantin Marie-Cathy
Tél. prof. : 027 289 58 03
(lundi, mardi et vendredi)
Tél. port. : 079 779 58 42

Fournier Jérôme
Tél. prof. : 027 289 58 03
(mercredi matin)
Tél. port. : 078 751 52 50
Adresse mail :
dirp.nendaz@vs.educanet2.ch

Adjoint pour le cycle d'orientation

Fournier Antoine
Tél. prof. : 027 289 58 02
Tél. port. : 079 295 02 62

Secrétariat

Arona Anne-Marie
Tél. prof. : 027 289 58 02
(lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h)
Adresse mail :
anne-marie.arona@nendaz.org
Une permanence est assurée au cycle
d'orientation le matin de 7 h 30 à 8 h.

Listes d'élèves

Les listes des élèves des classes primaires de Nendaz et du cycle d'orientation seront consultables du lundi 14 août au vendredi 18 août 2017 uniquement sur le site de la commune de Nendaz à l'adresse www.nendaz.org/liste

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à contacter la Direction puis à s'inscrire sur la base de données ISM de l'Etat du Valais à l'adresse : <https://ism.vs.ch/>

Patrouilleurs

Véritables anges gardiens de nos enfants, les patrouilleurs scolaires rendent de précieux services à notre commune. Leur vigilance garantit la sécurité des plus jeunes lorsqu'ils traversent des routes à fort trafic. Les patrouilleurs scolaires, totalement bénévoles, méritent notre gratitude. Ils consacrent du temps à cette mission et ils n'attendent rien en retour. L'occasion était trop belle de leur dire ici un grand merci pour leur dévouement sans faille.

Orientation scolaire

M^{me} Dettwiler-Lorétan Isabelle
Tél. prof. : 027 289 58 19 (jeudi)
Adresse mail :
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch



règlement en matière d'absence

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

La question des dispenses, congés et absences implique un certain nombre d'obligations de la part des élèves, mais aussi de leurs parents (voir encadré). En Valais, le « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » fait foi.

Ce que dit la loi

SECTION 3 : DISPENSES, CONGÉS ET ABSENCES

Art. 9 Fréquentation des cours

1. La fréquentation de l'école et de tous les cours prévus au programme est obligatoire. Demeurent réservées les dispositions de l'article 28 de la loi sur l'instruction publique du 4 juillet 1962.
2. Les élèves peuvent en outre exceptionnellement être dispensés de certains cours obligatoires pour suivre des leçons privées hors programme. Sur demande des parents et après préavis de la commission scolaire ou de la direction d'école, le Service compétent du département accorde les dispenses et fixe les conditions.

Art. 10 Congés

- Des congés individuels peuvent être accordés pour des motifs fondés :
 - par le titulaire pour une durée d'une demi-journée ;
 - par la commission scolaire, respectivement par la direction d'école jusqu'à neuf demi-journées de classe effective ;
 - par l'inspecteur, de dix à 27 demi-journées de classe effective ;
 - par le département au-delà de 27 demi-journées.
- Les demandes écrites sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la direction des écoles. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.**
- Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.
- Les dispositions concernant l'octroi de congés aux élèves exerçant des activités sportives ou artistiques sont réservées.

Art. 11 Absences

- En cas d'absence, le titulaire de classe est averti au plus tôt. Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à la maladie ou à un accident. D'autres pièces peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.
- Le titulaire de classe doit annoncer à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée.
- Toute absence injustifiée est passible de sanction.

structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin, directrice adjointe des écoles

L'UAPE le Nend'jardin de Nendaz compte trois structures d'accueil pour les écoliers primaires situées à Aproz (voir encadré), Basse-Nendaz, Haute-Nendaz ainsi qu'une cantine scolaire pour les élèves du Cycle d'orientation, les élèves de Veysonnaz sont accueillis à l'UAPE La Bricoline. Dès la rentrée prochaine, la structure d'Aproz déménagera dans des locaux flambants neufs et définitifs.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- Adresse e-mail :
nathalie.baumgartner@nendaz.org
- Téléphone : 027 289 58 20
(ne pas appeler entre 12h et 14h).
- Site internet :
www.nendaz.org/commune/uape

L'UAPE la Bricoline de Veysonnaz accueille les enfants scolarisés de 6h45 à 18h45 durant toute l'année scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires et/ou inscriptions :

- Adresse e-mail :
labricoline@netplus.ch
- Téléphone : 027 565 94 64
- Site Internet : <http://www.veysonnaz.org/vie-sociale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline>



L'UAPE d'Aproz déménagement

Située auparavant dans un pavillon à côté de l'école, l'Unité d'accueil pour les écoliers d'Aproz prendra ses quartiers à la rentrée dans des locaux flambant neufs et définitifs, à côté de la crèche récemment inaugurée (voir page 15) et à proximité de l'EMS Les Vergers. Plusieurs espaces seront définis notamment pour les jeux, pour les repas et pour le bricolage. Avec ce déménagement, l'UAPE gagne en superficie et double ainsi quasiment sa capacité, soit désormais quarante places d'accueil.



Les locaux de la crèche et de l'UAPE d'Aproz sont attendants. Si la crèche accueille déjà des enfants depuis quelques mois, l'UAPE sera meublée au début du mois d'août pour être prête à la rentrée. © Sonia Déléze

orientation scolaire et professionnelle (OSP)

par Isabelle Dettwiler Lorétan, conseillère en orientation

Dans ce monde connecté et incertain, les jeunes peinent de plus en plus à se projeter dans un avenir professionnel. La permanence OSP est là pour les y aider.

Durant l'année scolaire 16-17, la permanence OSP a pu remplir son mandat d'information, de conseil et de soutien à la réalisation de projets auprès des élèves du CO et leurs parents grâce à la collaboration fluide avec les enseignants et la direction du CO, grâce aussi aux services de documentation et d'informatique du canton, sans qu'aucune information n'atteindrait son but.

Cette année, en ce qui concerne la transition 1 (le passage de l'école obligatoire vers les formations du secondaire II), il apparaît clairement que la façon de penser son avenir change, tant pour les parents que pour les jeunes. Plus tard est un rêve très doré mais le chemin pour y arriver très flou. Le collège perd de son intérêt aux yeux des bons élèves et l'école de commerce est noyée dans les apprentissages, donc quasi invisible. Il semble que cela fasse profiter l'ECG (Ecole de culture générale) du public intéressé par les études. Les apprentissages

sont aussi sur la sellette car le style des jeunes n'est plus à l'obéissance, les familles plus fragiles et le patronat moins disponible et plus soucieux de faire évoluer son entreprise dans un monde de plus en plus automatisé et connecté (les experts disent « digitalisé »).

Une question qui se pose est de savoir comment tous les maillons de la chaîne éducative se rejoignent pour que, au bout du compte chaque jeune soit à même de comprendre les avantages et les inconvénients de cette hyper connexion dans sa vie et dans son travail. Ce monde digital n'est plus à venir, mais il est déjà partout. Et certaines conséquences sont déjà vécues au quotidien : les messages et autres échanges par le biais des natels sortent les enfants et adolescents de l'influence familiale et sociale traditionnelle. Les effets d'être des consommateurs ciblés sans relâche par la publicité troublent certainement leur perception de la réalité

car ils sont sans grand soutien pour apprendre à en déjouer les pièges et les doubles sens.

Ils sont pourtant tout autant courageux et volontaires que les générations précédentes, mais ils vivent à une époque où l'avenir est incertain, difficile à décrypter et même à imaginer, tant pour eux que pour nous adultes.

Comment faire de nos jeunes de futurs employeurs et employés qualifiés pour les défis inédits qui les attendent. Gageons que le nouveau département qui rassemble économie et formation saura faciliter une fécondation sans précédent et ainsi apporter du sens et des réponses stimulantes à la volonté de comprendre et de savoir pour se situer, s'orienter et s'accomplir dans la société.

www.vs.ch/orientation
et www.orientation.ch

Choix des élèves à notre connaissance

Parmi les 52 élèves en fin de scolarité obligatoire, **8** ont décidé de faire une 3^e CO sur place, **3** ont choisi une 3^e en immersion, **1** a opté pour une école privée, **1** envisage un préapprentissage

15 élèves sont inscrits dans les Filières Scolaires Post-obligatoires suivantes :

- 3 élèves : Collège
- 4 élèves : Ecole de culture générale (ECG) à Sion ou bilingue à Sierre
- 8 élèves : Ecole pré-professionnelle (EPP) à Sion ou à Brig

5 élèves choisissent un Apprentissage en Ecole de Métier

(CFC avec ou sans matu professionnelle)

- 2 élèves : Ecole de commerce (EC), à Sion
- 1 élève : Ecole professionnelle artisanat et service communautaire, (EPASC) à Châteauneuf
- 2 élèves : Ecole des métiers (EMVs) dans l'école professionnelle technique à Sion

19 élèves préfèrent un Apprentissage dual

(principalement chez un patron, AFP en 2 ans ; CFC 3 ou 4 ans)

- 1 : Agriculteur
- 1 : Assistant en pharmacie
- 1 : Carrossier
- 2 : Cuisinier
- 1 : Employée de commerce
- 1 : Ferblantier
- 2 : Gestionnaire du commerce de détail
- 2 : Installateur électricien
- 1 : Laborantine
- 1 : Mécanicien en maintenance (automobile)
- 2 : Mécanicien sur machines agricoles
- 3 : Menuisier
- 1 : Opérateur de machines automatisées

plan de scolarité 2017-2018

par la commission scolaire

2017

AOÛT	
Lu	7 14 21 28
Ma	1 8 15 22 29
Me	2 9 16 23 30
Je	3 10 17 24 31
Ve	4 11 18 25
Sa	5 12 19 26
Di	6 13 20 27
	* 10

SEPTEMBRE	
	4 11 18 25
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24
	* 19

OCTOBRE	
	2 9 16 23 30
	3 10 17 24 31
	4 11 18 25
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
	* 13.5

NOVEMBRE	
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24
4	11 18 25
5	12 19 26
	* 17

DÉCEMBRE	
	4 11 18 25
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24 31
	* 13.5

Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés

Jours fériés à ne compter ni dans les congés ni dans les jours effectifs de classe

Journées école

Demi-journées école

2018

JANVIER	
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24 31
4	11 18 25
5	12 19 26
6	13 20 27
7	14 21 28
	* 16

FÉVRIER	
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22
2	9 16 23
3	10 17 24
4	11 18 25
	* 13.5

MARS	
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24 31
4	11 18 25
	* 18.5

AVRIL	
2	9 16 23 30
3	10 17 24
4	11 18 25
5	12 19 26
6	13 20 27
7	14 21 28
1	8 15 22 29
	* 14.5

MAI	
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24 31
4	11 18 25
5	12 19 26
6	13 20 27
	* 16.5

JUIN	
	4 11 18 25
	5 12 19 26
	6 13 20 27
	7 14 21 28
1	8 15 22 29
2	9 16 23 30
3	10 17 24
	* 14.5

Nombre total de jours effectifs durant l'année scolaire

horaires des transports scolaires

Primaires

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
HAUTE-NENDAZ								
Télécabine	0758		1158		1300		1627	
Station	0800		1156		1302		1625	
Village	0805		1151		1308		1620	

*Aucun arrêt intermédiaire

	3H-8H	1H-2H						
BASSE-NENDAZ - BAAR								
La Rinde	0753	0825	1154		1308			1634
Saclentse	0757	0830	1157		1312			1637
Sornard	0745	0840	1146		1300			1616
La Poya	0800	0845	1145		1315			1615
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1325			1610
Condémines	0740	0825	1200		1300			1640
Moralla	0750	0835	1155		1310			1630
Fey	0755	0840	1150		1315			1625
Basse-Nendaz (cour)	0805	0850	1140		1325			1610

	5H-8H	3H-4H	1H-2H						
Baar	0755*	0825	0910	1155	1155	1300	1332	1627	1625
Brignon	0800	0818	0905	1150	1200	1306	1325	1634	1620
Bioleys					1205				
Beuson	0804	0815	0900	1145	1205	1310	1322	1637	1615
Basse-Nendaz	0809		0850	1140	1210	1315		1642	1610

*Arrêt postal devant le Bargeot

FEY (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON ET DE COR)									
Bieudron	0755			1150		1310		1620	
Cor	0755			1150		1310		1620	
Aproz	0805			1140		1320		1610	

VEYSONNAZ STATION - CLÈBES - VEYSONNAZ VILLAGE									
Veysonnaz station			0755	1155		1310		1625	
Clèbes			0800	1150		1315		1620	
Veysonnaz village			0805	1145		1320		1615	

Les horaires peuvent varier de quelques minutes en fonction des conditions météorologiques et/ou de circulation.

Cycle d'orientation

	DÉPART MATIN		RETOUR MIDI		DÉPART APRÈS-MIDI		RETOUR APRÈS-MIDI	
	↓	↑	↑	↓	↓	↑	↓	↑
HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ								
Nendaz-Station		0720	1156			1330	1649	
Haute-Nendaz		0727	1151			1334	1644	
Sornard		0729	1149			1338	1642	
Saclentse	0732		1145		1313		1638	
Basse-Nendaz	0739	0739	1139		1321	1345	1632	

LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ									
Les Condémines		0730	1153		1310		1655		
Moudonne		0735	1144		1334		1638		
Basse-Nendaz		0746	1135		1343		1630		

Baar - Basse-Nendaz									
Baar		0736	1139		1330		1638		
Brignon		0741	1136		1335		1635		
Beuson		0745	1134		1338		1633		
Basse-Nendaz		0748	1131		1341		1630		

COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ									
Bieudron		0715	1205		1305		1705		
Aproz		0725	1152		1320		1647		
Fey		0736	1143		1331		1638		
Basse-Nendaz		0745	1135		1340		1630		

Cor		0705	1155	MERCREDI	1305		1705	
Route de Cor			1150	MERCREDI				
Aproz		0722		MERCREDI	1320		1655	

CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ									
Veysonnaz station		0725	1155		1310		1655		
Clèbes		0730	1150		1315		1650		
Veysonnaz		0735	1145		1320		1645		
Basse-Nendaz		0745	1135		1330		1635		

à l'école comme autrefois

par Jasmine Ramondt-Fragnière, commission scolaire

Les élèves de Veysonnaz de 1H à 8H ont vécu une journée d'école à la montagne, comme autrefois le 5 mai 2017.

Vivre à l'image de nos aïeux. Se confronter à leur quotidien et à leur réalité. Expérimenter leur modèle d'éducation qui dépassait les salles de classe. C'est dans le cadre des mesures en faveur de la jeunesse menées par la commune que des interventions ont également été mises sur pied, depuis 2016, dans des classes de Veysonnaz afin de lancer des réflexions sur le thème du « Vivre à la montagne ».

En 2017, afin d'approfondir le sujet, les commissions Scolaire et Culture, Loisirs et Culte ont pris l'initiative de mettre sur pied une journée intergénérationnelle intitulée « Vivre à la montagne, d'hier à aujourd'hui » destinée à l'ensemble des élèves du centre scolaire.

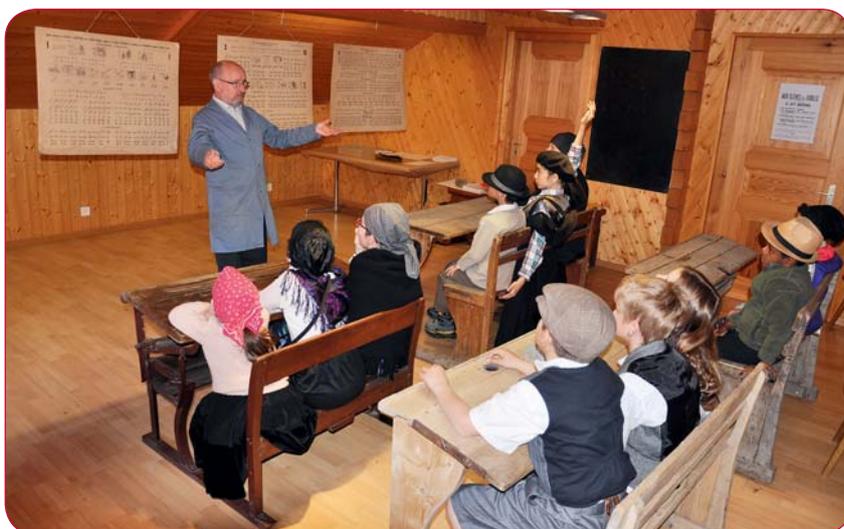
Ainsi, le 5 mai dernier, les élèves de 1H à 8H de Veysonnaz étaient invités à faire un bon en arrière dans le temps. C'est même tout le centre du village qui a vécu ce retour historique ce jour-là. Ecoliers et enseignants avaient revêtu une tenue d'époque ou autre tenue traditionnelle. Six ateliers, d'une durée de 45 minutes chacun, ont pris place à travers les rues et dans les bâtiments. Les élèves, répartis en six groupes de classe d'âge mélangés et accompagnés par un enseignant, ont pu découvrir au fil de la journée différents aspects de la vie à la montagne du temps de nos aïeux.

Pour l'occasion, une ancienne salle de classe a repris sa place sous les combles de la maison communale. Atelier phare de cette journée, les élèves ont ainsi découvert les pratiques pédagogiques en vigueur dans la première moitié du XX^e siècle. Et surtout, ils ont été confrontés à la rigidité d'un certain protocole et à une sévérité qui n'ont plus forcément cours aujourd'hui. L'accueil du maître, la prière du matin et la propreté ont été imposés aux élèves, rangés par banc de trois de toutes classes d'âge confondues. Comme au bon vieux temps.

A cette époque, l'éducation scolaire dépassait les limites de la salle de



Les élèves de Veysonnaz de 1H à 8H ont vécu une journée d'école à la montagne, comme autrefois le 5 mai 2017. © Jean-François Rumak



Sous les combles de la maison communale, l'unique salle de classe a été reconstituée dans le bâtiment l'abritant autrefois pour un plongeon dans le temps garanti. Jean-Daniel Bourban y instaura les pratiques pédagogiques imposées à nos aïeux. © Jean-François Rumak



Les enfants ont testé la lessive « à l'ancienne » au bassin. © Jean-François Rumak

classe et s'adaptait au quotidien rural des familles. Les élèves de notre génération ont eu l'occasion de le comprendre.

Un peu plus loin dans le village, au bassin, ce sont les tâches ménagères et notamment celle de la lessive qui a occupé les écoliers. Plus loin, dans les jardins de l'église, ils ont pu se prêter, avec bonne humeur, aux jeux de loisirs d'époque. Dans le quartier de la Golette, ce sont les contes et légendes qui font l'histoire de Veysonnaz et des environs qui leur étaient murmurés à l'abri d'une grange.

A Tierpeu, ils ont pu se prêter à la traite du bétail et s'atteler à la fabrication de fromage. Finalement, les écoliers ont réfléchi et échangé sur les différentes évolutions qu'a connues notre commune de montagne, passant des activités rurales à une économie touristique, tout en s'interrogeant

sur l'évolution de l'habitat, des transports et de l'espace rural en analysant des photos d'époque et des images actuelles du territoire. Ces différents ateliers étaient animés par des intervenants aînés, ce qui a permis de renforcer le lien intergénérationnel.

A midi, le repas a réuni tous les participants, aînés, écoliers, intervenants et enseignants autour d'une bonne soupe, préparée par les membres des commissions et servie à la salle de gymnastique. Plus de 120 personnes ont partagé ce moment de convivialité. Après le repas, les enfants ont dû trouver, auprès des aînés, les réponses au questionnaire proposé par les enseignants du centre scolaire. Un grand moment de partage, en patouè s'il vous plaît. Dans l'après-midi, les ateliers étaient ouverts à tous les publics.

Ce travail de mémoire essentiel pour appréhender notre quotidien a une

valeur éducative indéniable. La journée a eu un impact très positif auprès des différentes tranches de population qui ont pu y participer, de près ou de loin. Elèves et enseignants, mais également parents et aînés ont été enchantés de la démarche et ce n'est que peu dire. Un résultat qui pourrait encourager les deux commissions concernées à renouveler l'initiative à intervalle de quatre à cinq ans.

Un MERCI particulier à tous les membres de deux commissions, aux enseignants et aux bénévoles qui ont œuvré au succès de cette journée d'exception qui marquera les générations de notre région.

Merci à Jean-François Rumak pour les photos de la journée.



rénovation de la salle d'appui de Veysonnaz

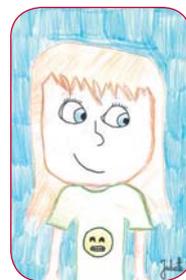
par Jasmine Ramondt-Fragnière, commission scolaire

L'automne dernier, d'importants travaux de rénovation ont été réalisés dans la salle d'appui de Veysonnaz.

Du sol au plafond en passant par le mobilier, tout a été revu et réagencé. Située à l'entresol, cette salle accueille les cours d'appui, les cours de soutien et ceux pour allophones. Occupée pour des leçons individuelles ou en petit groupe, il s'agit d'un endroit privilégié pour un grand nombre d'élèves afin d'approfondir certaines matières et bénéficier d'un encadrement particulier. Sa rénovation a apporté luminosité et modernité et les touches colorées du mobilier stimulation pour les usagers de cet espace.



■ Un lieu propice à l'apprentissage. © DR



A l'heure

Durant l'été 2017, les horloges de l'ensemble du bâtiment scolaire de Veysonnaz, salle de gymnastique comprise, ont été remplacées. Le choix s'est à nouveau porté sur des modèles analogiques, pour l'aspect pédagogique de l'apprentissage de la lecture temporelle. L'heure de la rentrée peut sonner.